

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Blois (41000)

Réponses de Etienne Panchout, au nom de la liste « Liste LIBRE(S)! »

– le 13/02/2020 à 13:49 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 1 million d'euros

Par ailleurs désigner un ou une responsable vélo comme interlocuteur privilégié des habitants et des associations notamment sur les questions de sécurité, voirie et éducation. Il veillera à la formation de l'ensemble des techniciens (voirie, police municipale,...) aux spécificités de ce mode de déplacement. Idéalement ce poste sera mutualisé avec l'agglo.

En ce qui concerne le budget annuel, la FUB recommande entre 10 et 25€/ habitant

Un responsable vélo sera désigné comme interlocuteur privilégié au sein d'agglomérations pour avoir une réelle cohérence territoriale des pistes cyclables.

Les activités et animations vélos seront amplifiées.

Notre objectif est de viser en fonction de l'état des finances au cours du mandat le budget recommandé par la FUB.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Rue du bourg neuf
- avenue du maréchal Maunoury
- rue Gallois
- rue jean Moulin
- rue de Chateaudun

Sécuriser les ronds points : Médecis, pinçonnaire, François Mitterrand,...

Sur les axes où il n'est pas possible de créer des pistes séparées physiquement de la chaussée, créer des bandes cyclables.

La sécurisation des pistes cyclables est dans notre projet sur l'avenue Maunoury (prévoir des stationnements ambitieux à la gare, au centre administratif, hôpital...) jusqu'à la gare mais aussi vers les ZAC.

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines De Villebarou, St Gervais, La Chaussée st Victor, les grouëts.

L'idée est d'envisager un aménagement du territoire des pistes cyclables. Interconnecter les pistes et les diriger vers les pôles d'activités (écoles, collège, lycée, notamment).

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Par exemple, proposer un projet de franchissement de la voie rapide des cités unies en direction de la Chaussée st Victor

Sur ce sujet encore, à l'échelle de l'agglomération nous proposerons évidemment la réduction des coupures urbaines

Action n°5 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Ce point est très souvent soulevé par les cyclistes adhérents de Vélo41

Nous souhaitons ajouter à cette action la remise en état et la mise à jour de la signalétique vélo + + +.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Notamment, stop à la 2ème sortie de l'autoroute

De notre point de vue, le 2ème échangeur autoroutier doit être un échangeur eco exemplaire en utilisant des revêtements des routes innovants (certains peuvent par exemple générer de l'électricité...). Ce deuxième échangeur permettrait de diminuer le trafic inutile de traverser de ville (la diminution des GES) mais aussi de mettre en place un pôle d'échange multimodal et une aire de covoiturage et autopartage importante. L'idée n'est pas de créer un parc d'activités hors norme d'un autre temps mais plutôt un écoparc d'activités avec un mécanisme de compensations des investissements carbonés en faveur de la préservation de la biodiversité.

Action n°7 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Comme d'autres villes en France, Blois peut devenir une ville à 30 km/h.

L'objectif étant d'unifier les limites de vitesses en ville afin d'apaiser la circulation.

Renforcer la communication, et si besoin la verbalisation, sur les règles de circulation (priorité piéton, vélo, limite de vitesse à 20 km/h) dans les zones de rencontre (av. Wilson, Denis Papin).

Rues étroites du coeur de ville = généralisation des zones de rencontre zone 20 => zone de rencontre (en tenant compte des réglementations d'urbanisme pour ce type de zone)

Zone 30 lorsque la voirie est plus large

Zone 50 sur les axes majeurs où les piste cyclables sont sécurisées

Les voies à 50 seraient les voies où une piste cyclable est sécurisée.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Généraliser sur l'ensemble des quartiers de la ville de Blois.

Nous préférons dans les rues étroites en Zone 20 de rencontre que les double-sens cyclables qui dans certaines rues sont anxiogène selon les habitants.

Action n°9 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Prendre à bras le corps la question des sorties d'école et des conflits d'usages :

- communication auprès des parents, des élèves et des établissements scolaires,
- incitation aux mobilités actives,
- mise en place de pédibus (type "carapat") et vélobus,
- aménagement sécurisé des sorties d'école et interdiction systématique du stationnement devant les écoles,

Enjeu de sécurité et environnemental important.

De nombreux aménagements devraient encourager l'utilisation des mobilités douces.

La prévention contre la sédentarité pourrait en tirer profit par ailleurs.

Action n°10 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Notamment en développant l'intermodalité à Blois, particulièrement sur les entrées de ville.

4 pôles d'échanges multi-modaux seront créés à partir de l'existant.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Nous avons dans notre programme un plan arceaux dans tous les lieux de confluence.

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Exemples : centre administratif, stade des allées, préfecture, conseil départemental, ...

Dans tous les centres de confluence publique, nous mettrons en place la possibilité pour les Blésois d'être assurés de retrouver leur vélo, leur trottinettes pour encourager les changements de comportement.

Action n°13 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cela est une mesure d'anticipation de bon sens.

Action n°14 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Ces associations reposent exclusivement sur l'énergie bénévole!

Exemples :

- aider financièrement ces associations à fin de pérenniser et développer leurs actions,
- créer une aide pour l'achat d'un vélo d'occasion remis en état par une association locale,
- proposer des locaux adaptés aux besoins des associations et à la demande croissante des habitants,

Action n°15 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Nous serons ambitieux sur ce sujet en y associant un projet sur l'accueil touristique des touristes à vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Plus de précisions, via la communication de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

<https://www.fub.fr/velo-ecole/savoir-rouler-velo>

<https://www.fub.fr/alveole>

Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Et en trottinette non électrique, et à pied, et en train !

Action n°18 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°19 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Le double sens cyclable semble être un point noir de l'utilisation du vélo pour les familles et les plus anciens selon les retours de la population.

Travailler avec les auto-écoles locales nous semblent indispensables pour créer une réelle compréhension de ce système qui a fait ses preuves dans de nombreux autres pays.

Commentaires généraux

La mobilité douce est un enjeu majeur pour notre qualité de vie.

L'éducation à la mobilité douce est un axe très important pour permettre la modification de nos comportements.

Nous souhaitons tout mettre en oeuvre pour donner envie et promouvoir les mobilités douces dont le vélo.

La deuxième sortie d'autoroute est indispensable à la sécurité. En effet, il n'est pas possible d'avoir des files d'attente sur l'autoroute pour entrer à Blois. De plus pour limiter les trajets de voitures / autocars / véhicules de livraison en ville un deuxième poumon de mobilité semble être nécessaire. Attention, il ne s'agit de créer un parc d'activités bétonné sans sens mais bien de concevoir un projet en éco-conception.

Nous souhaitons connecter les pistes cyclables aux pôles d'échanges multimodaux pour que l'aménagement du territoire est un sens clair et lisible. Pas juste des positionnements électoralistes.

Enfin, nous projetons d'installer des vélos en libre accès à Blois.

Merci de votre intérêt pour nos propositions.